

## Stratégie institutionnelle en matière de gestion des données de recherche

Rédigée par le groupe de travail sur la gestion des données de recherche
Approbation : 16 novembre 2022
Révision : 2024

### TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION</b> .....	2
<b>1. PARTIES PRENANTES</b> .....	2
<b>2. DÉFINITIONS</b> .....	3
2.1 Données de recherche.....	3
2.2 Gestion des données de recherche.....	3
2.3 Plans de gestion des données de recherche.....	3
2.4 Dépôts des données.....	3
<b>3. STRATÉGIE ET PLAN D’ACTION</b> .....	4
3.1 Sensibilisation de la communauté de recherche.....	4
3.2 Pratiques, soutien et services.....	5
3.2.1 L’état de préparation pour les pratiques existantes, le soutien et les services rendus.....	5
3.2.2 Portrait existant et écart avec l’état recherché.....	5
3.3 Le plan d’action et les requis.....	7
3.4 Formalisation des pratiques.....	8
<b>ANNEXE 1 : LISTE DES ACRONYMES UTILISÉS</b> .....	9
<b>ANNEXE 2 : COMITÉ INSTITUTIONNEL SUR LA GESTION DES DONNÉES DE RECHERCHE</b> .....	10

## INTRODUCTION

Les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), le Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG), et le Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH), ci-après appelés les trois organismes, ont publié la Politique des trois organismes sur la gestion des données de recherche<sup>1</sup> dans laquelle sont énoncées leurs attentes pour atteindre l'excellence dans les pratiques de gestion et d'intendance des données de recherche. Cette politique s'appuie sur la Déclaration de principes des trois organismes sur la gestion des données numériques<sup>2</sup> qui a été publiée au printemps 2016 et prend appui sur les trois éléments suivants : la stratégie institutionnelle, le plan de gestion des données et le dépôt de données. Dans la pratique, cette stratégie institutionnelle se fonde sur la Politique sur la gestion des données de recherche, l'Énoncé des trois conseils<sup>3</sup> et le Cadre de référence sur la conduite responsable de la recherche<sup>4</sup>.

Cette stratégie sur les exigences présente les pratiques actuelles et balise la mise en place progressive de nouveaux standards de l'Université de Sherbrooke en matière de gestion de données de recherche (GDR), conformément aux attentes des trois organismes. L'Université réitère ainsi son engagement à l'atteinte des objectifs d'excellence en matière de gestion des données de recherche. À cet effet, l'Université effectuera un examen périodique de cette stratégie et, le cas échéant, l'ajustera en fonction de l'évolution des services, de l'infrastructure et des pratiques de GDR.

En appui à cette stratégie institutionnelle, l'Université de Sherbrooke a émis une *Politique sur la gestion des données de recherche* (Politique 2500-046)<sup>5</sup>. Cette dernière présente le cadre normatif et décrit les principes et responsabilités auxquelles l'ensemble de la communauté universitaire adhère pour promouvoir l'importance de la gestion des données ainsi que le soutien fourni à la communauté de recherche pour favoriser l'adoption des meilleures pratiques de GDR. Ces deux documents mettent de l'avant les principes FAIR<sup>6</sup> qui visent à améliorer le repérage, l'accessibilité, l'interopérabilité et la réutilisation des données et métadonnées de recherche. Par ailleurs, en plus du soutien au dépôt de données sur les plateformes disciplinaires reconnues, le dépôt institutionnel Dataverse de l'Université de Sherbrooke est offert à la communauté de recherche.

L'Université de Sherbrooke reconnaît que les données relatives à la recherche menée « par et avec » les Premières Nations, les Métis ou les Inuits « doivent être gérées conformément aux principes de gestion des données élaborés et approuvés par ces collectivités et selon le principe du consentement libre, préalable et éclairé<sup>1</sup> ». La Stratégie de gouvernance des données des Premières Nations<sup>7</sup>, la Stratégie nationale inuite sur la recherche<sup>8</sup>, les principes de propriété, de contrôle, d'accès et de possession des Premières Nations<sup>9</sup> (PCAP) et les principes CARE (avantage collectif, pouvoir de contrôle, responsabilité et éthique)<sup>10</sup> guideront la démarche adoptée pour la gestion des données de recherche générées ou incluant les Peuples des Premières Nations.

### 1. Parties prenantes

Un comité institutionnel a été mis en place par le Vice-rectorat à la recherche et aux études supérieures (VRRES) afin d'assurer la promotion et l'adoption de bonnes pratiques en matière de gestion des données de recherche (GDR) à l'Université de Sherbrooke. Ce comité a donné plusieurs mandats au Groupe de travail sur la GDR (GT-GDR) constitué du Service d'appui à la recherche, à l'innovation, et à la création (SARIC) et du Service des bibliothèques et archives (SBA) et d'une conseillère juridique du Secrétariat général. L'offre de service auprès de la communauté de recherche est assurée par le personnel du SARIC et du SBA.

---

<sup>1</sup> [Politique des trois organismes sur la gestion des données de recherche](#)

<sup>2</sup> [Déclaration de principes des trois organismes sur la gestion des données numériques](#)

<sup>3</sup> [Énoncé de politique des trois conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains](#)

<sup>4</sup> [Cadre de référence des trois organismes sur la conduite responsable de la recherche](#)

<sup>5</sup> [Politique sur la gestion des données de recherche](#)

<sup>6</sup> [Principes FAIR](#)

<sup>7</sup> [Stratégie de gouvernance des données des Premières Nations](#)

<sup>8</sup> [Stratégie nationale inuite sur la recherche](#)

<sup>9</sup> [Principes de propriété, de contrôle, d'accès et de possession des Premières Nations](#)

<sup>10</sup> [Principes CARE](#)

D'autres instances telles que la Direction de la sécurité de l'information (DSI), le Service des technologies de l'information (STI) et le Comité sur la gouvernance des données contribuent aussi aux travaux.

Le groupe de travail sur la GDR rédige la stratégie institutionnelle, la politique interne de l'Université de Sherbrooke en matière de gestion des données de recherche ainsi que le cadre d'utilisation du dépôt institutionnel Dataverse. Il participe en outre aux rencontres et formations visant à renforcer les connaissances et capacités en matière de GDR afin de mieux fournir toute l'aide nécessaire à la communauté universitaire.

## 2. Définitions

### 2.1 Données de recherche<sup>11</sup>

Tout type de contenu<sup>1</sup>. Plus précisément, les données de recherche peuvent comprendre les enregistrements factuels (les données textuelles, audio, iconographiques, numériques ou de micro-réseaux, etc.) qui servent de sources de première main pour la recherche et qui sont généralement reconnus comme nécessaires par l'ensemble des chercheuses et chercheurs pour appuyer les conclusions de la recherche.<sup>12</sup> Les données de recherche peuvent être (ou inclure) également des renseignements personnels et/ou des renseignements sensibles.

### 2.2 Gestion des données de recherche

La gestion des données de recherche (GDR) est un processus continu effectué tout au long du cycle de vie des données comptant trois phases : active, de dépôt et d'archivage. Elle se définit comme l'ensemble des processus qui permettent de mieux organiser la création de ces données, leur collecte, leur traitement, leur stockage, l'usage de métadonnées descriptives, la diffusion des données, leur partage, leur réutilisation et leur préservation, jusqu'à leur suppression potentielle. Une bonne gestion des données de recherche permet, entre autres, de maintenir l'intégrité des données, ce qui pourrait économiser aux chercheuses et chercheurs temps et ressources.

### 2.3 Plans de gestion des données de recherche

Le plan de gestion des données de recherche (PGD) est un document préparé et tenu à jour par les responsables d'un projet afin de décrire les procédures de création, de collecte, de traitement, d'entreposage, de conservation, de partage, de réutilisation et d'élimination potentielle des données de recherche. Il précise la répartition des responsabilités entre les personnes impliquées dans le projet ainsi que les stratégies de gestion des données de recherche qui permettront de respecter les contraintes éthiques, juridiques, commerciales et de sécurité auxquelles les données sont assujetties. Il doit également préciser les stratégies déployées pour assurer la conformité de la gestion des données avec les normes juridiques et de sécurité en vigueur. Enfin, le PGD doit attester de la possibilité de partage ou non des données.

### 2.4 Dépôts des données

Les dépôts des données sont des outils conçus pour la conservation des données. Ils permettent l'entreposage des données sous plusieurs formats. Les dépôts des données de recherche doivent favoriser le repérage des données, leur réutilisation, l'interopérabilité entre les ensembles de données ainsi que les accès futurs à celles-ci. Les responsables de projets de recherche et leurs équipes peuvent déposer leurs jeux de données dans des dépôts de données thématiques par domaine, dans des dépôts spécifiques à certains éditeurs ou dans des dépôts multidisciplinaires comme le Dataverse de l'Université de Sherbrooke<sup>13</sup>. Le dépôt des données se fait généralement au moment de la publication des résultats de la recherche. Afin d'assurer la bonne sauvegarde des données, les dépôts doivent assurer le stockage, la conservation et la curation sécuritaires des données<sup>1</sup>. Enfin, lorsque la recherche implique des participantes et participants à la recherche, le dépôt de données, le partage et les accès devront respecter la nature et les limites des consentements qui ont été donnés.

---

<sup>11</sup> Dans ce document, l'utilisation du terme « données » fait toujours référence aux données de recherche.

<sup>12</sup> Adapté de [GDR – Association des bibliothèques de recherche du Canada \(ABRC\)](#)

<sup>13</sup> [Dataverse de l'Université de Sherbrooke](#)

### 3. Stratégie et plan d'action

La stratégie institutionnelle lie quatre chaînons qui constituent un processus itératif qui guide les activités. Par conséquent, selon les besoins, les mises à jour de cette stratégie seront périodiquement soumises aux instances et parties prenantes concernées pour sa révision.

#### 3.1 Sensibilisation de la communauté de recherche

En plus d'offrir régulièrement des séances d'information sur divers aspects de la GDR, l'Université de Sherbrooke a effectué un sondage sur les données de recherche auprès des chercheuses et chercheurs. Le questionnaire visait à jauger les besoins en termes de service sur la préparation aux plans de gestion de données, la création de métadonnées, l'entreposage et les copies de sauvegarde des données de recherche en cours, le dépôt institutionnel pour l'accès aux données ainsi que les communications et informations sur les exigences des organismes subventionnaires. Ce sondage a permis de recueillir les questions des chercheuses et chercheurs sur les attentes liées à la GDR et à leur offrir l'information pertinente.

Objectifs	Pratiques et ressources actuelles	Actions à mener	Échéancier	Responsabilité
<b>3.1.1 Identifier les parties prenantes sur les campus</b>	Les parties prenantes du GT-GDR sont identifiés ainsi que les responsables sur le terrain.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire connaître les travaux des diverses instances impliquées.</li> <li>Consolider les relations entre les parties prenantes et déterminer les priorités.</li> <li>Établir divers plans d'action concertée en fonction des objectifs.</li> </ul>	2023-2024	GT-GDR
<b>3.1.2 Recruter des ambassadeurs locaux de GDR</b>	Quelques chercheuses et chercheurs de différents secteurs de recherche identifiés qui ont déjà (ou qui souhaitent développer) de bonnes pratiques de GDR et qui en font la promotion auprès de leurs collègues.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier les ambassadeurs.</li> <li>Favoriser leur participation à la stratégie de communication.</li> <li>Favoriser le recrutement de nouveaux ambassadeurs facultaires par les ambassadeurs membres du GT-GDR.</li> </ul>	En continu	GT-GDR
<b>3.1.3 Développer du matériel de sensibilisation et disposer d'un plan de communication</b>	Informers et former la communauté à l'importance et aux bonnes pratiques de GDR.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Séances d'informations sur les bonnes pratiques de la GDR à l'intention de la communauté universitaire.</li> <li>Plan de communication incluant une page web, des articles dans les bulletins facultaires et institutionnels, des capsules et autres outils de formation.</li> </ul>	En continu	GT-GDR
<b>3.1.4 Participer aux événements nationaux, universitaires et inter-universitaires portant sur la GDR</b>	Formation continue du GT-GDR sur les enjeux et les actualités liées à la GDR.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participation aux événements organisés par l'Alliance de recherche numérique du Canada et autres initiatives interuniversitaires sur le sujet.</li> <li>Transfert des connaissances aux membres de la communauté de recherche.</li> </ul>	En continu	GT-GDR
<b>3.1.5 Rédiger du matériel d'accompagnement pour permettre l'auto-formation</b>	Utilisation de ressources mises à notre disposition par divers organismes externes dont l'Alliance. Du matériel répondant à des besoins spécifiques de notre institution est constitué et diffusé.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maintenir et améliorer le matériel externe d'accompagnement et d'auto-formation.</li> <li>Rendre disponible des capsules d'auto-formation.</li> </ul>	En continu	GT-GDR  Partenaires externes

<b>3.1.6 Définir une approche adaptée aux divers domaines</b>	Le GT-GDR utilise le matériel à sa disposition pour élaborer des activités de sensibilisation à caractère général.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer des partenariats dans les secteurs suivants : sciences et génie, sciences humaines et sociales, médecine et sciences de la santé afin d'identifier les activités adaptées à leurs particularités.</li> </ul>	2023-	GT-GDR
---	--	---	-------	--------

## 3.2 Pratiques, soutien et services

### 3.2.1 L'état de préparation pour les pratiques existantes, le soutien et les services rendus

L'évaluation de l'état de préparation de l'Université de Sherbrooke implique l'identification et l'examen des pratiques en matière de GDR ainsi que l'évaluation des capacités existantes pour le soutien à l'application des bonnes pratiques. L'objectif à long terme est de soutenir la communauté de recherche pour favoriser les meilleures pratiques de GDR, et de s'assurer qu'un soutien est disponible à l'Université de Sherbrooke. Les chercheuses et chercheurs sauront comment accéder aux outils de planification de la gestion des données de recherche, aux dépôts et autres ressources appropriées. Des canaux d'information spécifiques permettront de communiquer régulièrement avec les membres de la communauté de recherche à propos des nouveaux développements ou services offerts. Cette étape comprend l'inventaire des actifs informationnels.

Objectifs	Pratiques et ressources actuelles	Actions à mener	Échéancier	Responsabilité
<b>3.2.1 Recenser les ressources et pratiques de GDR sur les campus</b>	La mise en contraste des exigences de la politique des trois conseils avec les résultats d'un sondage effectué à l'UdeS, fait ressortir que l'état des pratiques de gestion ainsi que les structures de dépôt de données de recherche actives ne sont pas uniformes sur le campus. Plusieurs aspects de la gestion des données actives, non actives et d'archivage doivent être approfondis pour obtenir un portrait plus complet.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dresser un portrait à jour des bonnes pratiques de GDR de chaque faculté.</li> <li>Envisager des rencontres avec les responsables des services informatiques facultaires pour identifier les pratiques de gestion des données numériques.</li> <li>Participer aux travaux du comité sur la gouvernance des données.</li> </ul>	2023  En continu	GT-GDR en collaboration avec d'autres services pertinents (STI, SIF et DSI) GT-GDR; SIF; Secrétariat général  CGD; VRRES; les vice-doyens à la recherche et aux études supérieures; DSI; GT-GDR; STI; SIF; SBA (section des archives); SARIC; Secrétariat général

### 3.2.2 Portrait existant et écart avec l'état recherché

Quoique partiel, le portrait existant et l'écart avec l'état futur souhaité permet d'identifier et de planifier certaines actions à poser ainsi que de déterminer les acteurs responsables de leur mise en œuvre. Des objectifs à court ou moyen terme (2-5 ans) sont fixés et les conditions requises à leur atteinte sont précisées dans le tableau ci-dessous.

Objectifs	Pratiques et ressources actuelles	Actions à mener	Échéancier	Responsabilité
<b>3.2.2a Évaluer les pratiques en termes de soutien offert à la GDR</b>	Un conseiller à la GDR et le SBA participent à la sensibilisation, informent sur le PGD et offrent de l'accompagnement pour le dépôt de données et divers autres aspects connexes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Consolider les relations entre le groupe de travail et les autres instances institutionnelles.</li> <li>Offrir un système de suivi des demandes de soutien.</li> <li>Participer aux rencontres du comité sur la gouvernance des données de recherche.</li> </ul>	En continu	GT-GDR; instances institutionnelles  GT-GDR; STI; SIF; Secrétariat général GT-GDR; CGD

	Le GT-GDR coordonne l'élaboration d'une politique et de la stratégie institutionnelles, ainsi que le déploiement du dépôt Dataverse de l'Université de Sherbrooke.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adapter les contenus des formations et des activités de sensibilisation aux réalités des divers domaines de recherche.</li> <li>• Faire connaître l'offre de service actuelle en matière de soutien et identifier les manques à combler.</li> <li>• Questionnaires et sondages auprès des chercheuses et chercheurs pour recueillir leurs suggestions et leurs besoins.</li> <li>• Collaborer avec des organisations provinciales, nationales et internationales pour identifier les besoins des chercheuses et chercheurs.</li> </ul>		<p>GT-GDR &amp; conseillères en communication</p> <p>GT-GDR</p> <p>GT-GDR; VRRES</p> <p>GT-GDR; VRRES; CI-GDR</p>
<b>3.2.2b</b> <b>Évaluer les besoins et mettre en place des mesures de sensibilisation sur la recherche « par et avec » les Premières Nations, Métis et Inuit, dans le contexte de la GDR</b>	L'Université s'arrime aux politiques et directives fédérales sur la gestion des données de recherche menée « par et avec » les Premières Nations, les Inuit et les Métis	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation des chercheuses et chercheurs à la reconnaissance de l'utilisation des données de recherche en lien avec les Premières Nations, les Inuit et les Métis (<a href="#">Plan d'action pour et avec les peuples autochtones</a>).</li> <li>• Recenser les projets de recherche utilisant ce type de données.</li> </ul>	En continu	GT-GDR
<b>3.2.2c</b> <b>Identifier les dépôts de données et ceux pour l'archivage</b>	<p>Selon les besoins des chercheuses et chercheurs pour chaque projet, identifier un dépôt approprié (Dataverse de l'Université de Sherbrooke ou un dépôt de données de recherche externe).</p> <p>Sensibilisation des chercheuses et chercheurs à la préparation des données pour leur dépôt.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en opération du dépôt institutionnel Dataverse de l'Université de Sherbrooke.</li> <li>• Publication des lignes directrices d'accès et du guide d'utilisation du Dataverse institutionnel.</li> <li>• Offre de matériel d'accompagnement au dépôt des données et communiquer les options disponibles.</li> <li>• Collaborer avec divers groupes de travail pour améliorer et étendre une solution nationale de stockage des données.</li> <li>• Collaborer avec des organisations provinciales, nationales et internationales pour l'archivage des données de recherche.</li> </ul>	<p>Fin 2022</p> <p>Automne 2022</p> <p>En continue</p>	<p>GT-GDR</p> <p>GT-GDR; VRRES, CI-GDR</p> <p>GT-GDR</p>
<b>3.2.2d</b> <b>Proposer l'adoption du PGD comme outil de gestion des données de recherche</b>	<p>Les pratiques ayant cours sont diverses et aucune ne semble considérer l'intégralité des questions du PGD. Un gabarit PGD de l'UdeS est offert, ainsi qu'un guide d'accompagnement.</p> <p>Des séances d'information sont offertes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir le PGD pour les acteurs de la recherche.</li> <li>• Offrir du matériel de sensibilisation et d'accompagnement en ligne.</li> <li>• Déterminer les ressources humaines et matérielles nécessaires pour favoriser l'adoption du PGD par les membres de la communauté de recherche.</li> <li>• Offrir de la formation et du soutien avancé aux acteurs de la recherche.</li> </ul>	En continu	<p>GT-GDR</p> <p>GT-GDR</p> <p>VRRES</p> <p>GT-GDR</p>

<b>3.2.2e Arrimer les différentes politiques, directives et procédures en matière de gestion des données</b>	Plusieurs politiques, directives et procédures en lien avec la GDR existent ou sont en voie d'être publiées. Des liens existent entre ces documents et il faut assurer la cohérence de cet ensemble avec la documentation officielle qui sera créée à l'UdeS.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participer aux travaux du comité sur la gouvernance des données de recherche (CGD).</li> <li>• Demeurer informé sur les travaux qui ont lieu pour clarifier la question de l'appartenance des données de recherche.</li> <li>• Collaborer et s'arrimer aux travaux et conclusions de la DSI.</li> <li>• Collaborer avec les instances internes concernées à l'élaboration de directives, normes et procédures en lien avec la GDR.</li> </ul>	En continu	GT-GDR; CGD  GT-GDR; VRRES; BCI  GT-GDR; DSI; Secrétariat général GT-GDR; VRRES
--	---	--	------------	--

### 3.3 Le plan d'action et les requis

Le plan comporte un échéancier, les parties prenantes, les ressources, les outils et les personnels chargés de la mise en œuvre. Il y aura une révision annuelle de la stratégie afin de s'assurer de son adéquation avec les besoins et l'évolution de la réglementation entourant la GDR.

Le plan d'action associé à cette stratégie constitue un pont avec les travaux d'autres comités institutionnels, tels que le CGD, le comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels et le comité sur la sécurité de l'information, qui sont engagés dans une réflexion sur la gestion des données au sein de notre institution. L'alignement choisi pour la GDR en conjonction avec les travaux de ces instances permettra d'assurer la cohérence des initiatives à mener et des décisions à prendre en matière de gestion des données, notamment en ce qui a trait à l'identification de requis tels que la dotation de ressources, le financement, la formation et la révision des cadres.

Objectifs	État actuel	Requis pour l'actions à mener	Échéancier	Responsabilité
<b>3.3.1 Adopter une stratégie institutionnelle</b>	En cours de rédaction par le GT-GDR.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Stratégie institutionnelle doit être lue, commentée et validée par le comité institutionnel sur la GDR pour communication aux Trois conseils d'ici mars 2023.</li> </ul>	Fin 2022 et mars 2023 (Trois conseils)	Instances universitaires
<b>3.3.2 Adopter une politique institutionnelle</b>	La <i>Politique sur la gestion des données de recherche</i> (Politique 2500-046) de l'UdeS a été révisée et soumise au comité institutionnel et au conseil de la recherche.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adoption finale par le Conseil de la recherche et le Conseil universitaire.</li> </ul>	Automne 2022	Instances universitaires
<b>3.3.3 Adopter des lignes directrices pour le Dataverse de l'Université de Sherbrooke</b>	Les lignes directrices sont rédigées et présentées pour commentaires aux parties prenantes sur la GDR.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Publier les lignes directrices lorsque la <i>Politique sur la gestion des données de recherche</i> (Politique 2500-046) de l'UdeS sera adoptée en automne 2022</li> </ul>	Automne 2022	GT-GDR
<b>3.3.4 Déployer la plateforme Dataverse de l'Université de Sherbrooke et le soutien requis au dépôt de données de recherche</b>	La plateforme de dépôt Dataverse de l'Université de Sherbrooke est prête à être déployée par le SBA. La nature du soutien au dépôt des données localement ou dans d'autres dépôts doit être affinée et devra être évaluée.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adoption de la politique institutionnelle.</li> <li>• Déploiement et support du dépôt institutionnel.</li> <li>• Évaluer les services offerts, et dépôt d'un rapport.</li> </ul>	Automne 2022  2024	Instances universitaires GT-GDR  GT-GDR
<b>3.3.5 Identifier des ressources humaines requises pour coordonner les activités et assurer le soutien</b>	Un contrat temporaire a permis l'embauche d'un conseiller à la GDR responsable de la coordination des activités. Fin de contrat prévue pour septembre 2023. Évaluer les besoins en termes de ressources humaines et	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pérenniser le contrat du conseiller à la GDR.</li> <li>• Mettre à jour la liste des actions prioritaires.</li> <li>• Déterminer le portrait des compétences requises pour identifier les bons corps d'emplois.</li> </ul>	Automne 2023 En continu	VRRES  GT-GDR  DSI, CGD, GT-GDR

	matérielles requises en fonction des priorités identifiées pour 2023-2026	<ul style="list-style-type: none"> <li>Évaluer les capacités de l'institution en fonction des ressources disponibles pour répondre aux besoins déterminés.</li> </ul>		DSI, CGD, GT-GDR
<b>3.3.6 Faciliter la création des PGD par la communauté universitaire</b>	Des activités de sensibilisation sont proposées. Du soutien à la rédaction des PGD est offert aux chercheurs. De la formation et des ateliers sont offerts pour favoriser l'adhésion.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un modèle de PGD institutionnel est offert.</li> <li>Adaptation du modèle institutionnel aux exigences sectorielles.</li> <li>Publication d'un guide général d'aide à la rédaction du PGD.</li> <li>Rédactions de guides d'aide spécifiques aux grands domaines de la recherche.</li> </ul>	En continu	GT-GDR

### 3.4 Formalisation des pratiques

L'Université de Sherbrooke a élaboré une politique spécifique à la gestion des données de recherche qui est appuyée par différentes lois, politiques ou règlements internes ou externes à l'Université de Sherbrooke. Le présent document vient soutenir l'opérationnalisation de la politique institutionnelle en matière de GDR et précise les moyens et les ressources requises pour mener à bien l'objectif d'atteinte de l'excellence dans les pratiques de gestion des données de recherche.

L'Université de Sherbrooke se dotera progressivement de nouveaux mécanismes, qu'ils soient sous forme de nouvelles directives, normes, procédures ou comités, afin de pallier les défis liés à la gestion des données de recherche. On entrevoit d'ores et déjà la nécessité d'approfondir les questions de la sécurité des données, leur sélection pour la conservation et/ou la diffusion, le contrôle de la qualité, l'archivage et la durée de conservation, etc. De plus, un travail de concertation sera nécessaire afin d'arrimer les conclusions du comité institutionnel sur la gouvernance des données avec les devoirs et responsabilités associés à la gestion des données de recherche.

Si des lacunes sont identifiées lors de la révision de la présente stratégie, elles seront notamment comblées par la collaboration avec divers groupes régionaux et nationaux qui développent des ressources, des services, des infrastructures et des politiques liées à la GDR. Cela dit, la réalisation d'une stratégie institutionnelle est un processus itératif qui nécessite une étroite collaboration entre diverses instances et groupes de travail au sein de l'institution.



## **Annexe 1 : Liste des acronymes utilisés**

BCI	Bureau de coopération interuniversitaire
CD	Comité de direction
CÉRs	Comités d'éthique à la recherche
CGD	Comité sur la gouvernance des données
CI-GDR	Comité institutionnel sur la gestion des données recherche
CRNSG	Conseil de recherche en sciences naturelles et génie du Canada
CRSH	Conseil de recherche en sciences humaines du Canada
DSI	Direction de la sécurité de l'information
GDR	Gestion des données de la recherche
GT-GDR	Groupe de travail sur la gestion des données de recherche
IRSC	Instituts de recherche en santé du Canada
PGD	Plan de gestion des données de recherche
SARIC	Service d'appui à la recherche, à l'innovation et à la création
SBA	Service des bibliothèques et archives
SIF	Services informatiques facultaires
STI	Service des technologies de l'information
VRRES	Vice-rectorat à la recherche et aux études supérieures

## **Annexe 2 : Comité institutionnel sur la gestion des données de recherche**

### **Mandat**

Le comité institutionnel a pour mandat de statuer sur la documentation et le développement des activités liées à la GDR à l'Université de Sherbrooke. Ses membres veillent à l'intégration des bonnes pratiques de gestion des données de recherche dans les procédés actuels de recherche, et cela en accord avec les exigences des organismes subventionnaires.

### **Composition**

Les membres du comité institutionnel proviennent du Vice-rectorat à la recherche et aux études supérieures, de diverses facultés, des services impliqués dans la gestion des données et l'assistance à la communauté de recherche ainsi que de regroupements ou groupes d'intérêts à l'Université de Sherbrooke.

### **Membres actuels**

- Jean-Pierre Perreault, vice-recteur à la recherche et aux études supérieures
- Jean-Pascal Lemelin, vice-recteur adjoint à la recherche et aux études supérieures
- Loïc Bizeul, représentant du Regroupement étudiant de maîtrise, diplôme et doctorat de l'Université de Sherbrooke (REMDUS)
- Guylain Boissonneault, professeur à la Faculté de médecine et des sciences de la santé
- Paul G. Charrette, professeur à la Faculté de Génie
- Annabelle Cumyn, présidente – Comité d'éthique de la recherche | CIUSSS de l'Estrie-CHUS
- Sylvie Fournier, directrice générale – Service des bibliothèques et archives
- Manon Ghislaine Guillemette, professeure à l'École de gestion
- Josée Maffett, directrice générale adjointe – SARIC
- Éric Ouellet, directeur de la sécurité de l'information
- Wim Remysen, professeur la Faculté des lettres et sciences humaines
- Ariane Tessier, coordonnatrice des comités d'éthique de l'UdeS, SARIC
- Shengrui Wang, professeur à la Faculté des Sciences
- Anne-Sophie Hulin, professeure à la Faculté de droit
- Marie-Christine Bernier, conseillère juridique, Secrétariat général